

**Séance du 25 juillet 2025  
Délibération n°2025-44**

L'an deux mille vingt cinq, le 25 juillet, à la salle du Conseil, à 20h30.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	12
Votants	13

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON, Marie-Claude BIGOT, Marc GAYT, Sylvie JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis POMMIER, Josette POTUS, Jean-Christophe PRORIOU arrivé après la délibération N° 2025-43, Bernard SOUTON Gilles TRONCHON

Absents : Elodie DELABRE, Philippe DELAIGUE

Procurations : Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie JOUVE

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 16 juillet 2025.

**Objet : Devis goudronnage.**

Le Maire présente au Conseil Municipal les devis de l'entreprise Broc pour les travaux de goudronnage au village de Labroc, devant la maison partagée, dans la cour de l'école et à la Gare.

Le montant des devis s'élève à 75 429.40 € HT or la délégation du Maire pour la signature des décisions concernant les marchés a été donnée dans la limite de 40 000 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte les devis de BROC d'un montant total de 75 429.40 € HT soit 90 515.28 € TTC pour les travaux de goudronnage,
- Autorise le maire à signer les documents afférents.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay

le 29 JUIL 2025

et affichage en mairie le

29 JUIL 2025